

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LA DRÔME

Le premier Plan approuvé en Rhône-Alpes...

Gérard CROZIER, Président de la CLE
Chrystel FERMOND, animatrice du SAGE
c.fermond@smrd.org

Commission Locale de l'Eau du SAGE
Drôme portée par le
Syndicat Mixte de la Rivière Drôme



Objectif de la démarche

Il s'agit de résoudre le problème de la gestion quantitative persistant sur le bassin de la Drôme depuis plus de 25 ans.

The problem of quantitative management in the Drôme basin, which has been persistent for more than 25 years, has to be solved.

Un torrent méditerranéen

La rivière Drôme est en déficit quantitatif avéré depuis les années 1980. L'usage irrigation devenait extrêmement conflictuel en période d'étiage. Pour amorcer le dialogue, une Commission Locale de l'Eau (CLE) est créée en 1993. Elle approuve le premier SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de France en 1997.



La Drôme en assec à Livron/Loriol en 2009 - SMRD

Les premiers résultats encourageants

Le déficit était estimé à 2Mm³. Le SAGE de 1997 propose aux agriculteurs de figer les surfaces irriguées et de rechercher des solutions de substitution. En 2012, une étude (EVP) portée par le SMRD, montre l'effet favorable de la réserve de Juanon sur les milieux. Sans elle, les réductions de prélèvements devraient être de 40%. Elles sont finalement de 15%, tous usages confondus.



La réserve de Juanon (2006) apporte 1Mm³– CA26

Impliquer aussi l'eau potable

Pour son PGRE, la CLE a choisi d'impliquer les deux usages principaux du bassin :

- les irrigants sont prêts à substituer quasiment tous leurs prélèvements en utilisant l'eau du Rhône d'ici 2019 (8M€ pour 2,2Mm³),
- les communes s'engagent à résorber les fuites et commencent, pour certaines, une gestion patrimoniale des réseaux (8M€ pour 0,35Mm³).



La CLE approuve le PGRE le 23 janvier 2014 - SMRD

Pour en savoir plus :

Disponible sur www.riviere-drome.com :

PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau

EVP : Etude de détermination des Volumes Prélevables – Artélia 2012



Principaux partenaires de l'évènement* :



*Opération soutenue par l'Europe et par l'État – Fonds national d'aménagement et de développement du territoire